



Section Ecole de Patinage (de 5 ans à 12 ans)

Calendrier de la rentrée:

→ **Début officiel** des entraînements pour la saison 2021/2022 :

- Mercredi 15 septembre,
- Samedi 18 septembre

→ **Séances d'essais** pour les nouveaux : Initiations de 30 mn - Formulaire d'inscriptions pour les cours d'essai bientôt en ligne.

- Mercredi 1er septembre, à partir de 14h45
- Samedi 4 septembre à partir de 9h30
- Mercredi 8 septembre à partir de 17h15

→ **Dépôt des dossiers d'inscription :**

- pour renouvellement au club :
 - Mercredi 1er septembre, 16h à 17h30
 - Samedi 4 septembre, 9h30 à 11h
 - Mercredi 8 septembre, 17h15 à 18h15
- pour les nouveaux adhérents au club :
 - Samedi 11 septembre, 9h30 à 11h00,
 - Mercredi 15 septembre de 17h15 à 18h30
 - Samedi 18 septembre de 10h30 à 12h30

Pour tout essai ou remise de dossier en dehors de ces dates, merci d'entrer en contact avec le club via le formulaire <http://www.rssso.fr/contact>, en choisissant le sujet "Ecole de patinage".

Horaires d'entraînement régulier à partir du 15 septembre 2021

Créneau	Lieu	Catégorie	Limite
Jeudi de 17h30 à 18h30	Salle verte – St Orens	Débutant: niveau 0 et 1	20 participants
Samedi de 10h30 à 11h30	Salle verte – St Orens	niveaux 0, 1 et 2	25 participants
Samedi de 11h30 à 12h30	Salle verte – St Orens	Confirmé: niveaux 3 et 4	25 participants

Les niveaux sont définis ainsi:

- Niveau 0: débutant + préparation roue Jaune
- Niveau 1: Roue Jaune (obtenue)
- Niveau 2: Roue Verte (obtenue)
- Niveau 3: Roue Bleue (obtenue)
- Niveau 4: Roue Rouge (obtenue)

Les parents sont tenus d'accompagner leur enfant à la salle et s'assurer de la présence de l'entraîneur.

Les parents doivent émarger en entrant dans la salle pour attester de la présence de leur enfant. Si les parents ne le font pas, le cours sera pénalisé durant plusieurs minutes afin de faire l'appel.

La répartition des groupes de niveau est sous la responsabilité de l'entraîneur. Le niveau du patineur est évalué et validé par l'entraîneur lors du premier cours de l'enfant.

Tout patineur doit être en règle de sa cotisation et de sa licence. En cas de non-respect de cette règle, et sur signalement des dirigeants du Club, il est de la responsabilité de l'entraîneur de refuser le patineur concerné à son cours.

Prévoir d'arriver au moins 10 minutes avant les entraînements pour que vos enfants puissent s'équiper.

Il sera demandé aux parents inscrivant leur enfant à l'école de patinage de participer à la vie de la structure et d'aider pour l'accueil des patineurs sur les différents cours. Un planning sera établi à partir du mois d'Octobre 2021.

Lieu : Salle verte de Saint-Orens, Rue des Sports ou Terrains extérieurs du Collège R. CASSIN



Tarifs cotisation et prestation - Activité Ecole: 140,00 € ou 160 € pour les enfants ayant 12 ans le 1er janvier de la saison.

Incluant la cotisation qui correspond à Licence Fédération Française de Roller Skating / FFRS)

Objectifs de la section

- Maîtrise des techniques des fondamentaux (agilité, freinage, virages, ...).
- Sorties mini rando.
- Initiation au hockey, à la course, à l'artistique pour susciter des vocations.
- Test de niveau (les roues de l'ERF – Ecole du roller français).

Matériel nécessaire (non fourni par le club)

- Une paire de Roller
- Casque
- Coudières et genouillères
- Protèges poignets

Port obligatoire

Nom des entraîneurs : Astrid JACOB - Colin GUIBERT

Nom du Responsable Section : Sophie LACROIX - Frédéric DELEPORTE

Contact : Pour toute demande d'information sur l'école de patinage, rendez-vous sur le formulaire du site internet du club : <http://rssso.fr/contact>